



## Bureau Directeur du 18 juillet 2005

Présents : Jacques Bettenfeld, Francis Arnault, Jean-Pierre Feuillan, Georges Format,  
Claude Perruchet, Alain Koubi

Excusés : Claude Scarsi, Jacques Taillefer

Assistent : Joël Delplanque, Francis Serex, Philippe Bana, Olivier Mangin,

sous la présidence de André Amiel.

La séance est ouverte à 10h, au siège de la FFHB.

1 – Les procès verbaux des réunions du Bureau Directeur des 15 juin et du 12 juillet sont adoptés.

2 – Le Bureau Directeur adresse ses souhaits de prompt et total rétablissement à Jean Férygnac.

3 – Relations ministérielles et internationales

3.1 – Le Bureau Directeur prend acte de l'approbation par le Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative des modifications apportées à la convention FFHB/LNH. Suite aux modifications également apportées aux statuts de la LNH, ces derniers feront l'objet d'une nouvelle approbation par arrêté ministériel.

3.2 – Le Bureau Directeur prend connaissance d'un courrier du Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative relatif à la convention d'objectif pour l'année 2005, dont la réunion de négociation s'est tenue le 13 juin 2005, et dont le montant total s'élève à 3203200 €. A noter plus particulièrement :

- le soutien au titre de la performance (équipes de France), qui augmente de 3% par rapport à 2004,
- le soutien au développement (actions en direction des jeunes et formation de l'encadrement),
- l'accompagnement dans le soutien fédéral à la création et au fonctionnement de la LNH dans les premiers exercices,
- le souhait réitéré d'un accroissement de la féminisation des instances.

A noter également que cette convention d'objectif est annuelle, contrairement à la précédente qui prenait en compte deux années, et à la prochaine, qui sera trisannuelle.

3.3 - Le Bureau Directeur débat ensuite sur le devenir de la gestion des fonds provenant du FNDS après la suppression de ce dernier et la création du Conseil National du Développement du Sport (CNDS). Un possible démantèlement conduisant à la gestion du haut niveau par les Fédérations et à la gestion du développement et des politiques de masse par les Ligues et les Comités doit être évité car il constitue un risque pour la politique fédérale, qui organise l'ensemble du développement de la FFHB. Le Bureau Directeur souhaite un rapprochement avec les autres fédérations et le CNOSF sur ce sujet.

3.4 – Olivier Mangin rend compte des réunions tenues au Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative relatives au statut des arbitres.

Trois axes d'évolution ont été retenus par le Ministère pour clarifier et améliorer l'activité d'arbitre :

- le renforcement de la protection de l'arbitre dans le cadre de sa mission (assurer aux arbitres la même protection juridique qu'aux collaborateurs de services publics) ;
- la clarification du régime social et fiscal des arbitres (suppression de la limite de cinq manifestations arbitrées par mois et annualisation de la franchise, création d'un statut de profession indépendante pour les arbitres professionnels) ;

- l'évolution des filières d'accès à l'arbitrage (développement des politiques fédérales de recrutement et de formation, meilleure reconnaissance, ...).

Des groupes de travail ont été mis en place pour élaborer avant la fin de l'année les textes législatifs ou réglementaires nécessaires à la mise en œuvre de ces préconisations.

3.4 – La décision d'attribution de l'organisation du championnat du Monde féminin 2007 sera prise lors de la réunion du Conseil Exécutif de l'IHF le 20 août prochain à Budapest. La délégation française sera composée de André Amiel, Philippe Bana, Véronique Pecqueux-Rolland et Daniel Costantini.

#### 4 – Instances statutaires et fonctionnement institutionnel

4.1 – Le Bureau Directeur débat sur les conséquences de l'augmentation importante du nombre de dossiers sur l'activité du Jury d'appel, tant sur le plan organisationnel que sur le plan budgétaire. Des améliorations semblent possibles, en s'appuyant sur les textes réglementaires existants, par exemple : profiter des délais accordés par ces textes pour donner des priorités aux dossiers à traiter, traiter ces dossiers de façon différenciée selon leur nature (hors domaine disciplinaire). Par ailleurs, des actions de formation ciblées au niveau des commissions de discipline régionales et départementales pourraient certainement permettre d'éviter un certain nombre de vices de procédures. Le Bureau Directeur suggère qu'une réunion se tienne en début de saison entre tous les acteurs fédéraux concernés pour évoquer toutes questions relatives à la conduite des procédures disciplinaires et d'examen des réclamations et litiges et, éventuellement, proposer des modifications réglementaires pour l'assemblée générale fédérale d'avril 2006.

4.2 – Le Bureau Directeur prend acte de la démission de Jean-Claude Bernoville de sa fonction de chargé d'instruction de la commission nationale de discipline.

4.3 – Trois candidatures émanant de Ligues ont été reçues pour l'organisation des assises du Handball les 23, 24 et 25 juin 2006 : Aquitaine (Seignosse), Franche-Comté (Besançon) et Languedoc-Roussillon (Port Leucate). Au vu des éléments en sa possession à ce jour, le Bureau Directeur décide de repousser la décision à sa réunion du 10 septembre, après qu'une visite des sites de Seignosse (Francis Arnault et Jean-Pierre Feuillan) et de Besançon (Francis Arnault et Joël Delplanque) ait été faite (le site de Port Leucate est déjà connu pour avoir accueilli plusieurs Universités d'été).

#### 5 – Développement – Formation – Emploi

5.1 - Le Bureau Directeur prend connaissance du programme de la réunion des responsables de projet DFE des Ligues qui se tiendra les 26, 27 et 28 août prochains à Montbron (Ligue de Poitou-Charentes). Ce programme comprendra un bilan des expériences conduites dans les Ligues de Bretagne, Centre et Poitou-Charentes, et une réflexion sur différents aspects de cette opération (l'équipe de formateurs, la mobilisation des Comités et des clubs, la recherche de financement, le programme et les contenus de formation, le calendrier, les outils et supports pédagogiques, l'accompagnement des structures, ...).

La cohérence avec les modalités de gestion du fonds de mutualisation et le conventionnement tripartite Fédération-Ligue-Comités sera également abordée.

5.2 – Le Bureau Directeur prend également connaissance du document déposé par la Fédération auprès de la branche sport (Groupe Paritaire de Coordination Sport : GPCS) d'AGEFOS-PME pour solliciter la prise en charge du programme d'actions collectives de formation 2005. Le Bureau Directeur demande qu'il soit vérifié que cela ne pénalise par le financement d'autres actions engagées par les différents cotisants de la FFHB (Ligues, Comités ou clubs).

#### 6 – Affaires juridiques

Par jugement du 23 juin 2005, le Tribunal Administratif de Basse-Terre (Guadeloupe) a rejeté la requête du joueur Loïc J. qui demandait l'annulation de la décision du Jury d'appel du 28 septembre 2004 l'ayant sanctionné d'une suspension de six mois ferme pour usage de cannabis. Le jugement retient que l'usage de cannabis n'est pas contesté par Mr J. et que la sanction est donc justifiée et proportionnée.

## 7 – Relations avec les Ligues et les Comités

7.1 – Les comptes rendus des assemblées générales des Ligues faits par les différents délégués sont transmis à Francis Arnault, qui en effectuera une synthèse pour la réunion du Bureau Directeur du 10 septembre.

7.2 – Le Bureau Directeur évoque la situation de la Ligue de Guyane après la décision de liquidation prononcée par le tribunal. Le Président André Amiel recevra ce jour la Présidente de la Ligue à l'occasion de sa venue en métropole.

7.3 – Le Bureau Directeur débat sur la situation de la Ligue de Polynésie, après la rencontre qu'a eu le Président André Amiel avec un représentant de cette Ligue. Deux options sont possibles : soit la Fédération tahitienne de Handball confirme son souhait de devenir membre à part entière de la confédération océanienne de l'IHF, auquel cas une coopération sera possible comme avec d'autres pays membres de l'IHF, soit elle reste une Ligue d'outre-mer de la FFHB et dans ce cas elle ne fera pas l'objet d'un traitement différent des autres Ligues ultramarines. La décision doit être prise par une assemblée générale des clubs polynésiens.

## 8 – Communication - Marketing

Jean-Pierre Feuillan fait le bilan des trois dossiers en cours :

- l'Artisanat : ce partenariat concerne d'une part la visibilité générée par les équipes de France (partenariat principal maillot de l'équipe de France A masculine et des équipes de France Juniors et Jeunes masculines et féminines) et d'autre part l'information des jeunes sur les formations et les métiers de l'artisanat à l'occasion de manifestations (intercomités par exemple). Il devrait être conclu en septembre prochain.

- Sport + : ce partenariat fait suite à l'appel d'offres sur les droits de retransmission télévisuels, et porte également sur des droits marketing. Les deux contrats doivent être signés en septembre prochain.

- Kraft Food : le bilan des actions conduites au cours de la première année (Bretagne et Languedoc-Roussillon) est jugé de façon très positive, et la généralisation à l'ensemble des Ligues est prévue au cours des deux prochaines années.

## 9 – Relations avec les commissions et thèmes transversaux

Au terme de cette première saison de fonctionnement, le Bureau Directeur confirme les modes d'organisation relationnelle entre les commissions fédérales présentés par Georges Format, qui doivent donner tout leur sens aux concepts de cohérence, de réactivité, de communication dont doit être porteuse l'activité fédérale. La coordination des divers chantiers répertoriés et validés garantira la réussite du projet fédéral, à travers des synergies renforcées et des échanges réguliers.

Les thèmes transversaux ont commencé à être traités par les divers groupes constitués, groupes dont la composition reste évolutive en fonction des domaines abordés, avec le souci de faciliter l'aboutissement des dossiers analysés.

La priorité demeure le chantier des obligations, dont chacun reconnaît la nécessité, mais perçoit les difficultés d'application récurrentes, avec une présentation des propositions lors de la prochaine assemblée générale fédérale. Dès lors, de nouvelles approches permettront de satisfaire l'effort partagé de mutualisation au bénéfice du développement du Handball.

Au-delà de ce thème, d'autres sujets seront traités par les divers groupes, avec des priorités et des échéanciers qui seront établis dès début septembre par le groupe de pilotes et dont les choix seront arrêtés par le Bureau Directeur le 10 septembre. Parmi ceux-ci, il est important de citer des thèmes tels que : le cumul de mandats, la proportionnalité hommes/femmes, la réorganisation de l'assemblée générale fédérale, les offres de pratique et la circulation des pratiquants, l'aide aux clubs en difficulté.

Pour autant des réflexions sur l'harmonisation tarifaire, la démarche qualité dans l'organisation du système fédéral, l'intercommunalité, notamment, sont des points inscrits dans le calendrier ébauché et qui trouveront des réponses à partir d'évolutions régulières car adaptées à la conjoncture.

La finalisation de ces dossiers devra trouver sa conclusion à chaque assemblée générale annuelle et, nécessairement, lors de l'assemblée générale 2008.

## 10 – Finances

10.1 - Après avoir pris connaissance du dossier, et en avoir débattu, le Bureau Directeur décide d'accorder à la Ligue d'Aquitaine, dans le cadre de l'acquisition de locaux à usage de siège social, un prêt sur le Fonds d'Investissement Fédéral de 50 k€ sur un an.

10.2 – Un moratoire est accordé au club de Conches (ex N1 féminine) pour l'apuration de sa dette fédérale, en vue de sa réaffiliation.

10.3 – En application de l'article 10.2 des règlements généraux, une relance a été effectuée le 5 juillet auprès des Ligues de Guadeloupe, Martinique, Mayotte, Wallis et Futuna, dont les comptes annuels n'ont pas été transmis à la FFHB.

10.4 – Olivier Mangin présente un bilan de l'exécution budgétaire au 30 juin 2005 (annexe).

10.5 – Le Bureau Directeur prend connaissance d'une demande du Comité de Moselle de prise en charge par la FFHB des frais supplémentaires de service de sécurité occasionnés par une décision préfectorale à l'occasion du match France – Israël du 15 juin.

## 11 – Projet informatique

Dans le cadre du jeu concours organisé pour trouver un nom au nouveau système d'information fédéral, le Bureau Directeur, parmi les trois propositions qui lui sont soumises après une première sélection opérée par le groupe d'utilisateurs, retient le nom de GESTHAND.

La séance est levée à 16h30

Claude PERRUCHET

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'C' and 'P' intertwined, with a horizontal line extending to the left.

Secrétaire Général

André AMIEL

A handwritten signature in black ink, featuring a large, sweeping 'A' and 'M' with a long, thin tail extending upwards and to the right.

Président de la FFHB

## Annexe

## SUIVI BUDGETAIRE EXERCICE 2005 - SITUATION 30/06/05

		CHARGES						
N°	Activités	B 2005	R 2005 n	Ecart	% de réalisation	R 2004 n	Ecart R05 / R04	Var en %
1	MJS - Performance	3 801 758 €	1 555 721 €	-2 246 037 €	41%	1 232 240 €	323 481 €	26%
2	MJS - Organisation & Développement	3 328 806 €	1 674 126 €	-1 654 680 €	50%	1 047 338 €	626 788 €	60%
5	Vie Fédérale	1 190 136 €	761 711 €	-428 425 €	64%	502 242 €	259 469 €	52%
6	Relations-Extérieures	570 443 €	275 083 €	-295 360 €	48%	147 924 €	127 159 €	86%
7	Secteur d'Elite (LNH)	264 630 €	253 959 €	-10 671 €	96%	173 529 €	80 430 €	46%
8	Boutique	406 446 €	174 850 €	-231 596 €	43%	166 787 €	8 063 €	5%
9	Hand'mag	114 230 €	50 271 €	-63 959 €	44%	103 907 €	-53 636 €	-52%
10	Approches du HB et Documentations Techniques	84 519 €	38 043 €	-46 476 €	45%	41 720 €	-3 677 €	-9%
11	Vidéo	132 043 €	63 808 €	-68 235 €	48%	49 266 €	14 542 €	30%
12	Rencontres Internationales +mondial 2007	483 317 €	496 910 €	13 593 €	103%	102 523 €	394 387 €	385%
<b>Total</b>		<b>10 376 328 €</b>	<b>5 344 483 €</b>	<b>-5 031 845 €</b>	<b>52%</b>	<b>3 567 476 €</b>	<b>292 978 €</b>	<b>50%</b>

PRODUITS						
B 2005	R 2005 n	Ecart	% de réalisation	R 2004 n	Ecart R05 / R04	Var en %
1 853 000 €	1 373 799 €	-479 201 €	74%	1 272 000 €	101 799 €	8%
1 327 000 €	5 319 €	-1 321 681 €	0%	0 €	5 319 €	#DIV/0!
4 521 100 €	2 696 730 €	-1 824 370 €	60%	1 352 226 €	1 344 504 €	99%
1 463 891 €	830 443 €	-633 448 €	57%	623 873 €	206 570 €	33%
164 337 €	139 325 €	-25 012 €	85%	96 703 €	42 622 €	44%
396 000 €	162 034 €	-233 966 €	41%	158 481 €	3 553 €	2%
103 000 €	53 362 €	-49 638 €	52%	76 067 €	-22 705 €	-30%
86 000 €	48 209 €	-37 791 €	56%	28 420 €	19 789 €	70%
22 500 €	19 996 €	-2 504 €	89%	18 813 €	1 183 €	6%
439 500 €	544 843 €	105 343 €	124%	124 636 €	420 207 €	337%
<b>10 376 328 €</b>	<b>5 874 061 €</b>	<b>-4 502 267 €</b>	<b>57%</b>	<b>3 751 219 €</b>	<b>2 122 842 €</b>	<b>57%</b>

RESULTAT								
N°	Activités	B 2005	R 2005 n	Ecart	% de réalisation	R 2004 n	Ecart R05 / R04	Var en %
1	MJS - Performance	-1 948 758 €	181 922 €	1 766 836 €	9%	39 760 €	-221 682 €	-558%
2	MJS - Organisation & Développement	-2 001 806 €	1 668 807 €	332 999 €	83%	-1 047 338 €	-621 469 €	59%
5	Vie Fédérale	3 330 964 €	1 935 019 €	-1 395 945 €	58%	849 984 €	1 085 035 €	128%
6	Relations-Extérieures	893 448 €	555 360 €	-338 088 €	62%	475 949 €	79 411 €	17%
7	Secteur d'Elite (LNH)	-100 293 €	114 634 €	-14 341 €	114%	-76 826 €	-37 808 €	49%
8	Boutique	-10 446 €	12 816 €	-2 370 €	123%	-8 306 €	-4 510 €	54%
9	Hand'mag	-11 230 €	3 091 €	14 321 €	-28%	-27 840 €	30 931 €	-111%
10	Approches du HB et Doc Tech	1 481 €	10 166 €	8 685 €	686%	-13 300 €	23 466 €	-176%
11	Vidéo	-109 543 €	43 812 €	65 731 €	40%	-30 453 €	-13 359 €	44%
12	Rencontres Internationales +mondial 2007	-43 817 €	47 933 €	91 750 €	-109%	22 113 €	25 820 €	117%
<b>Total</b>		<b>0 €</b>	<b>529 579 €</b>	<b>529 579 €</b>	<b>#DIV/0!</b>	<b>183 743 €</b>	<b>345 836 €</b>	